



Genève le 03.02.2026

Résolution du SEV-TPG

Le comité SEV-TPG réuni ce jour a voté à l'unanimité le soutien à la pétition « Pas touche à la plainte auprès de l'OIT ! Tant que la Suisse ne respecte pas pleinement les droits syndicaux ».

Le SEV-TPG portera cet appel auprès des organisations syndicales cantonales, des autres sections du SEV, ainsi qu'auprès des instances nationales du SEV.

Le comité SEV-TPG